

quatre croisettes de même, et attachée à un ruban noir. *Voy.* page 205, pl. XIV, n° 1.

On parle aussi de chevaliers du Saint-Sépulcre en Angleterre ; mais il paroît que ces chevaliers n'étoient autre chose que les chanoines du Saint-Sépulcre, qui furent établis, ou du moins mis sur un meilleur pied dans ce royaume par le roi Henri II. *Voyez* Histoire des Ordres militaires, ou des Chevaliers, tome 1, page 131.

---

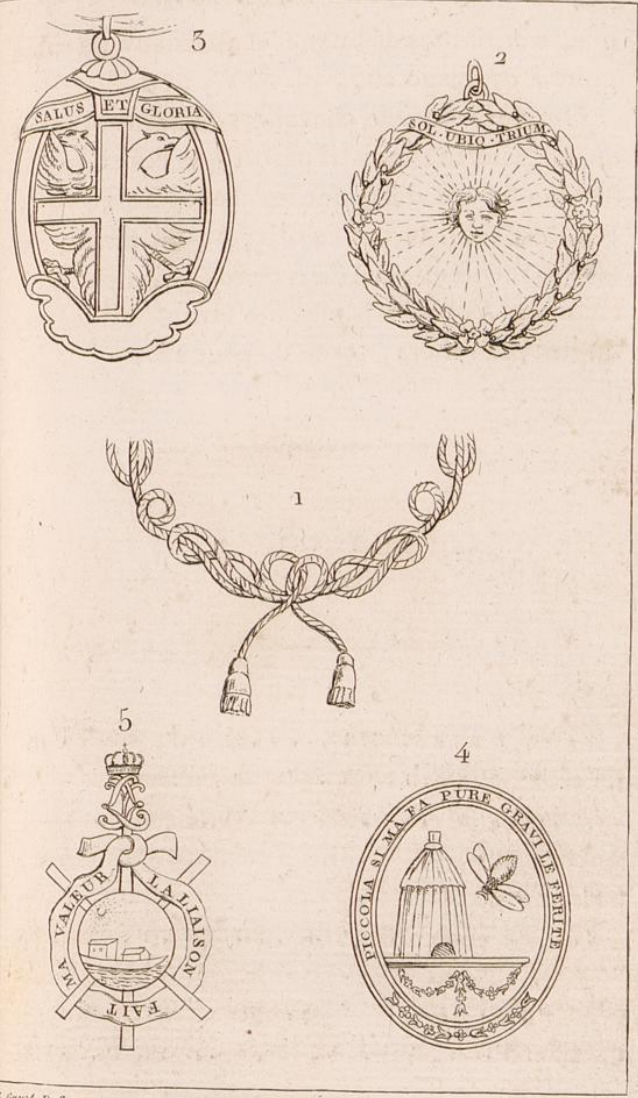
1498.

ORDRE de la Cordelière. (FRANCE.)

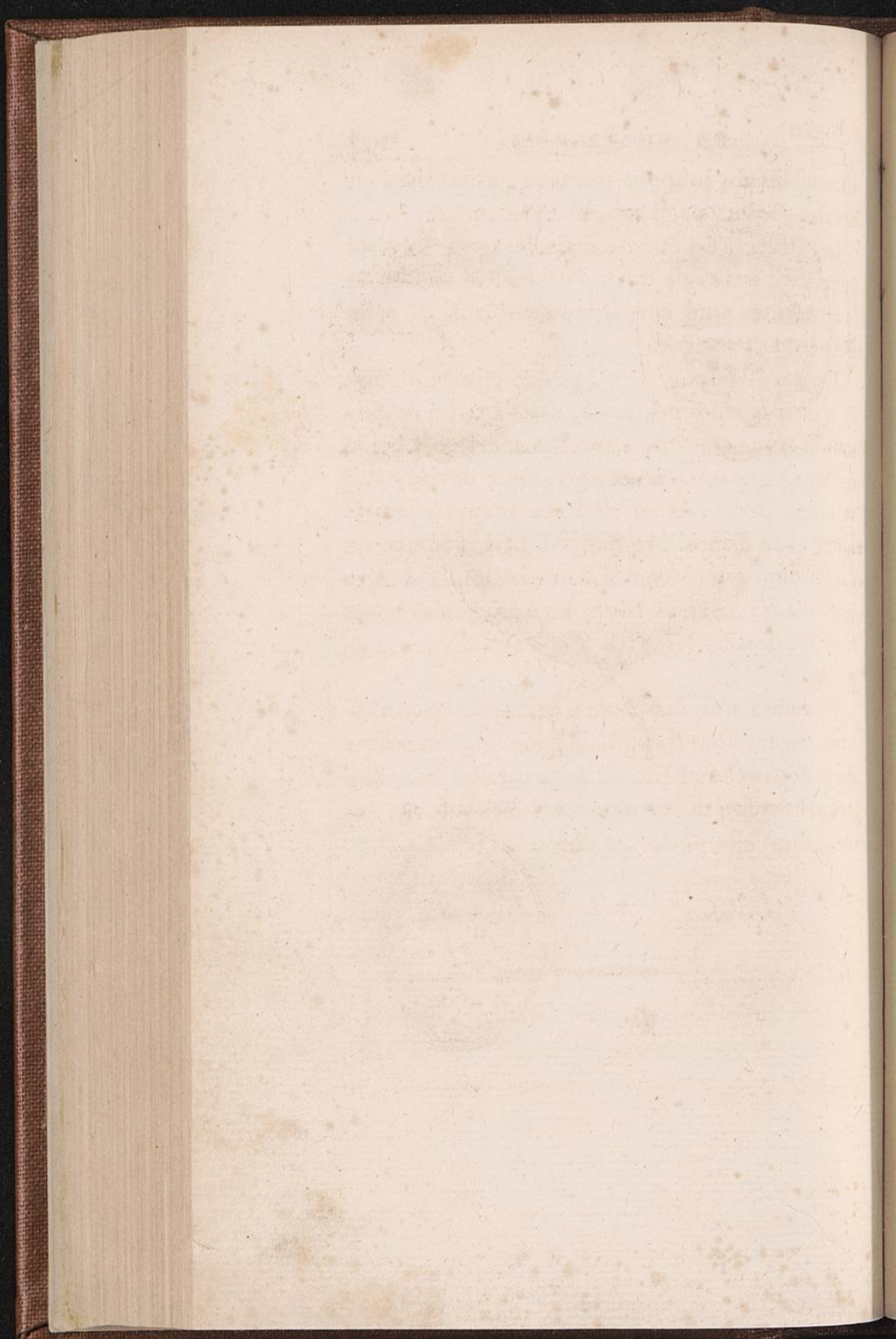
Réservé aux femmes veuves qui, pour y entrer, devoient faire preuve de noblesse.

Il fut fondé en 1498, par Anne de Bretagne, après la mort de Charles VIII, roi de France, son premier mari.

La décoration étoit une cordelière d'argent, dont les chevalières environnoient leurs armes, avec cette devise, *j'ai le corps délié*, pour exprimer que la mort de leurs époux les avoit



L. Gayrol D. S.



affranchies du joug du mariage, et remises en liberté. Voyez page 206, pl. XIX, n° 1.

Cet ordre s'est éteint; mais l'usage a subsisté pour les veuves de qualité de mettre autour de leurs armes une cordelière semblable à celle d'Anne de Bretagne.

Le père Hélyot, t. 2, p. 427, prétend que ce n'est pas cette princesse, mais Louise de Lattour-d'Auvergne qui, après la mort de Claude de Montagu son époux, prit cette devise, *j'ai le corps délié*; et en effet, ce mauvais jeu de mots et la disposition d'esprit qu'il annonce ne s'accordent guère avec la douleur dont l'histoire nous dit qu'Anne de Bretagne fut pénétrée après la mort de Charles VIII. Voyez Velly, t. 21, p. 39.

Il y en a qui disent que cette princesse institua l'ordre dont il s'agit, en l'honneur des cordes dont Jésus-Christ fut lié à sa passion, et aussi pour satisfaire sa dévotion à saint François d'Assise, dont elle portoit le cordon.

*Autres Ordres du XV<sup>e</sup> siècle, dont la date est inconnue.*

Ce sont les Ordres de SAINT-GEORGES, à Gênes, de l'ÉCAILLE, et de l'ÉTOLE D'ARRAGON.

1<sup>o</sup>. ORDRE de Saint-Georges, à Gênes.  
(ITALIE.)

On n'en connoît pas l'origine. Sa marque étoit une croix d'or formée en trèfle, chargée en cœur d'une couronne, et attachée avec un ruban tissu d'or. *Voy.* pag. 205, pl. XIV, n<sup>o</sup> 2.

2<sup>o</sup> ORDRE de l'Écaille. (ESPAGNE.)

Ceux qui parlent de cet ordre en font instituteur Jean II, roi de Castille, qui a régné de 1406 à 1454, et disent que ce prince donna aux chevaliers une croix rouge faite d'écaille de poisson, qu'ils devoient porter sur un habit blanc. *Voyez* pag. 205, pl. XIV, n<sup>o</sup> 3.

3°. ORDRE de l'*Etole*. (ESPAGNE.)

Tout ce qu'on en sait, c'est qu'Alphonse V, roi d'Arragon, qui régna de 1418 à 1458, fit des chevaliers de cet ordre, ce qui fait penser qu'il en fut l'instituteur. Un historien de Naples (Summonte), dit que ce prince étant à Naples, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lui envoya le collier de la Toison d'or, et qu'en revanche, le roi d'Arragon lui envoya sa devise de l'*Etole* et du *Lis*, à condition qu'en cas de guerre entre eux, ils se rendroient réciproquement les marques de ces ordres.